

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

## Arrêté du 09 avril 2026

### **fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au deuxième grade de secrétaire administratif du ministère de la justice organisé au titre de l'année 2027**

#### **Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2011-1252 du 7 octobre 2011 portant statut particulier des secrétaires administratifs du ministère de la justice ;

Vu le décret n° 2016-581 du 11 mai 2016 modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2019-1231 du 26 novembre 2019 modifiant le décret n° 2011-1252 du 7 octobre 2011 portant statut particulier des secrétaires administratifs relevant du ministère de la justice ;

Vu le décret n° 2022-1209 du 31 août 2022 modifiant les dispositions communes relatives à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2023-448 du 7 juin 2023 relatif à l'avancement de grade dans les corps de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2021 modifiant l'arrêté du 31 août 2011 portant application du décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2015 fixant les modalités d'organisation générale et la nature des épreuves des examens professionnels pour l'accès aux deuxième et troisième grades du corps des secrétaires administratifs du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2025 autorisant l'ouverture au titre de l'année 2027 de l'examen professionnel pour l'accès au deuxième grade de secrétaire administratif du ministère de la justice.

## **Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

En application de l'arrêté du 30 décembre 2015 susvisé, le jury de l'examen professionnel pour l'accès au deuxième grade de secrétaire administratif du ministère de la justice organisé au titre de l'année 2027 est présidé par **Madame Valérie JANCOURT**, attachée d'administration hors classe, secrétaire générale adjointe à l'école nationale de la magistrature. La composition du jury est fixée ci-après par ordre alphabétique :

**Madame ALBERT Elise**, attachée d'administration, rédactrice qualifiée au bureau des relations sociales et des statuts (RH3) de la sous-direction des ressources humaines et des relations sociales, à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

**Monsieur ALVES Bruno**, attaché d'administration hors classe, manager de l'énergie interrégionale à la direction interrégionale Sud-Ouest, à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

**Monsieur AUDEBRAND Fabrice**, attaché principal d'administration, chargé de mission formation numérique au bureau de l'accompagnement professionnel et de la formation, au secrétariat général ;

**Madame BEUZIT Victoire**, attachée d'administration, acheteuse au bureau de la performance (PS5), à la direction générale de l'administration pénitentiaire ;

**Monsieur DA COSTA Nathanaël**, attaché d'administration, responsable administratif et financier à la maison d'arrêt de Villepinte, à la direction générale de l'administration pénitentiaire ;

**Monsieur FAIVRE Jérémie**, attaché d'administration, responsable de l'unité de suivi de la gestion déléguée à la direction interrégionale de Strasbourg, à la direction générale de l'administration pénitentiaire ;

**Madame FRANCOIS Virginie**, attachée d'administration, cheffe du pôle formation à la direction du numérique, au secrétariat général ;

**Monsieur GALLINE Benoit**, attaché d'administration, formateur au pôle gouvernance à l'école nationale de la protection judiciaire de la jeunesse, à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse ;

**Madame GUILBERT Mallaury**, attachée d'administration, chargée de mission stratégie et coordination des processus de recrutement au bureau du recrutement et de la formation des personnels (RH1), à la direction générale de l'administration pénitentiaire ;

**Monsieur HAMIDA Yacin**, attaché d'administration, chef de section ressources humaines, budget et formation au bureau de l'administration, à la direction générale de l'administration pénitentiaire ;

**Madame JANCOURT Valérie**, attachée d'administration hors classe, secrétaire générale adjointe à l'école nationale de la magistrature ;

**Monsieur LAURENT Guillaume**, directeur des services de greffe judiciaires, chef de service au tribunal judiciaire de Bobigny, à la direction des services judiciaires ;

**Madame LAUVAUX Nathalie**, attachée d'administration, responsable administrative et financière au centre pénitentiaire de Villefranche sur Saône, à la direction générale de l'administration pénitentiaire ;

**Madame LINGRAND-DUFLOS Delphine**, attachée d'administration, chargée de mission justice de proximité au tribunal judiciaire de Nîmes, à la direction des services judiciaires ;

**Monsieur LISBONIS Antoine**, attaché principal d'administration, chef de cabinet du président du tribunal judiciaire de Créteil, à la direction des services judiciaires ;

**Madame NDOYE Noubé-Laetitia**, directrice des services de greffe judiciaires placée au service administratif régional de Bordeaux, à la direction des services judiciaires ;

**Madame ROMARY Sandra**, attachée d'administration, cheffe d'état-major à la direction interrégionale Grand Est, au secrétariat général ;

**Monsieur VOSSAH Koffi**, attaché d'administration, rédacteur juridique au service des ressources humaines, bureau de la santé, des conditions et de la qualité de vie au travail, au secrétariat général.

## **Article 2**

Monsieur Fabrice AUDEBRAND, attaché principal d'administration, est désigné pour remplacer la présidente dans le cas où celle-ci se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

## **Article 3**

La secrétaire générale du ministère de la justice est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 09 avril 2026

Pour le ministre et par délégation :  
L'adjointe à la cheffe du bureau de l'attractivité,  
du recrutement et de la fidélisation,

M.-L. ANTCZAK